



Rapport annuel 2014

peacebrigadesinternational

Promotion de la non-violence et des
droits de l'Homme depuis 1981

pbi

un espace pour la paix

Chers amis

L'année 2014 a été, de nouveau, une année très active pour PBI qui a développé ses outils de soutien aux défenseurs des droits humains et célébré quelques moments clés de son histoire.

PBI-Guatemala a célébré le 30^{ème} anniversaire de sa première implantation dans le pays et PBI-Colombie 20 ans de présence continue en Colombie. Ces deux anniversaires étaient empreints de succès et de souvenirs heureux mais ils nous rappelaient également combien la présence de PBI reste nécessaire dans de nombreuses contrées.

Lors de notre Assemblée Générale qui se tient tous les trois ans, 60 représentants de

toutes les entités de PBI se sont rassemblés pour réfléchir et débattre de notre stratégie et chercher à améliorer notamment notre capacité à faire face aux situations d'urgence. L'Assemblée a également accueilli un nouveau groupe national : PBI-Irlande.

En 2014 PBI a accompagné plus de 290 militants qui risquent leur vie pour défendre les droits d'autrui en Colombie, au Guatemala, au Honduras, en Indonésie, au Kenya, au Mexique et au Népal. Ces personnes courageuses sont au cœur de nos engagements.

Nous savons malheureusement que le droit de défendre l'être humain sera encore menacé en 2015 et que notre combat

demeure indispensable ; il ne serait pas possible sans l'engagement des volontaires, des bénévoles et de ceux qui nous soutiennent tout autour du monde. Au nom de tous les défenseurs accompagnés par PBI, soyez-en remerciés.

Dans la paix,



Dana Brown
président de PBI-International

Les Brigades de paix internationales (PBI) veulent promouvoir un monde dans lequel les conflits sont traités de manière non-violente, les droits humains universellement respectés, où la justice sociale et le respect de toutes les cultures sont devenus réalité. PBI croit qu'on ne peut parvenir à une paix stable et à une résolution durable des conflits par des moyens violents.

PBI travaille dans des pays où des groupes de population subissent violences, intimidations et répression. Nous n'intervenons qu'à la demande de défenseurs locaux, et en réponse à leurs besoins. Nous sommes convaincus que la résolution durable des conflits ne peut venir de l'extérieur mais doit être fondée sur les capacités et les aspirations de la population locale. Nous refusons de nous imposer, d'interférer ou de nous impliquer directement dans le travail des groupes que nous accompagnons. Nous n'apportons pas d'aide financière, ni d'aide au développement. L'efficacité du travail de PBI vient de ce qu'il associe une présence sur le terrain, aux côtés des défenseurs des droits de l'Homme, à des relations suivies avec un vaste réseau international de soutien.



PBI célèbre 20 années de présence en Colombie au Centre de la Mémoire historique à Bogota

Légende photo de couverture :



Volontaire de PBI en mission d'observation lors de la marche des « Fleurs de la résistance » organisée par les douze communautés Kaqchikeles de San Juan Sacatepéquez au Guatemala.

Membres du Conseil international d PBI en 2014

Dana Brown (président), John Carlane (vice-président), Ellen Kaas (trésorière), Michael Bluett, Denise Cauchi, George Chandler, Kelleen Corrigan, Stephen Darvill, Isabella Flisi, Jonathan Glennie, Shane Guthrie, Diane Hendrick, Sonia di Mezza, Guro Nilsen, Sophie Parron, Erika Zarate.

Sommaire

Ce que fait PBI	3
2014 en chiffres	4
Où travaille PBI	6
Plaidoyer : quelques faits significatifs	8
Regards sur les activités de terrain	10
Nos volontaires, nos bénévoles et nos soutiens	14

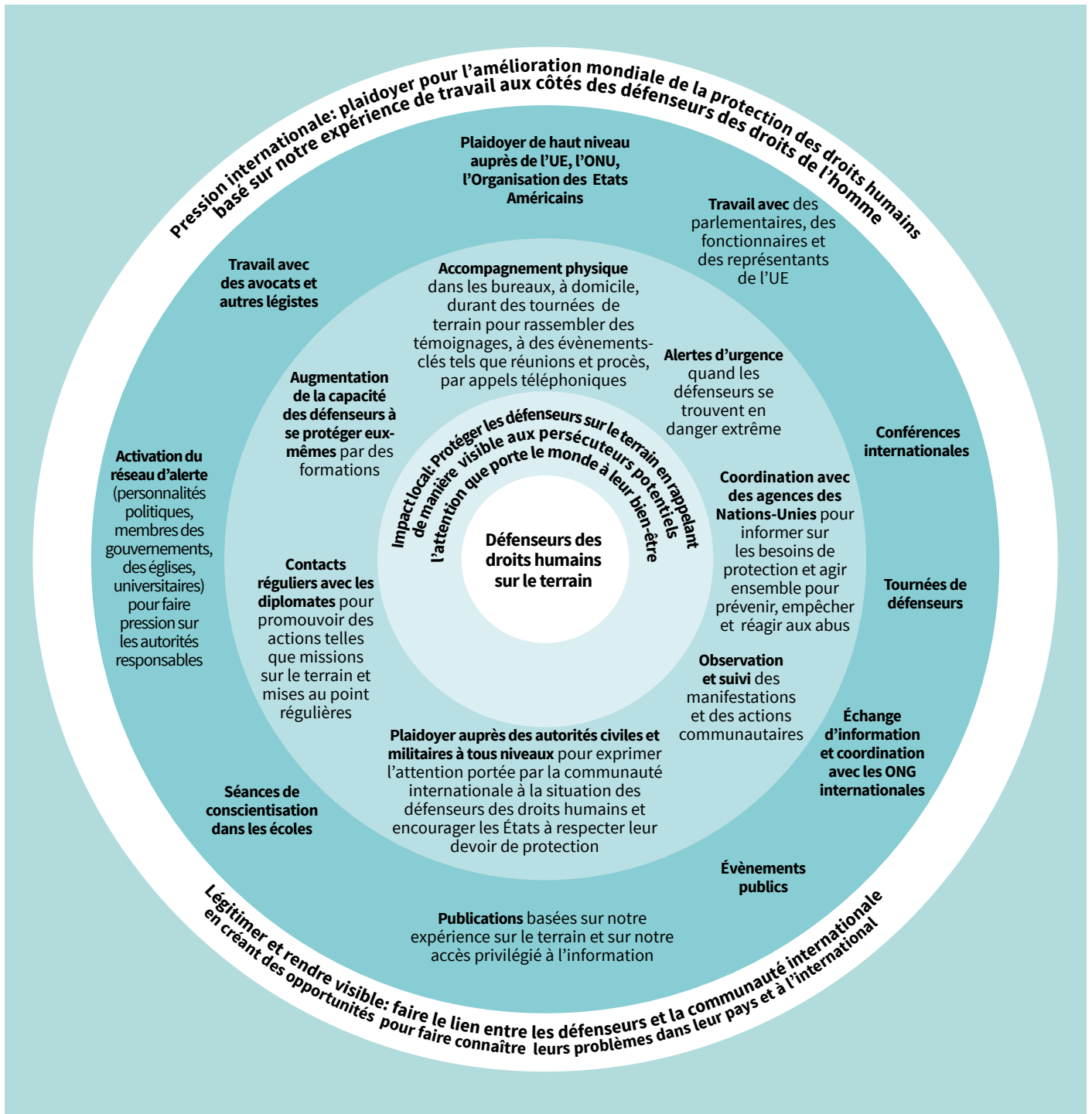
Ce que fait PBI

Les défenseurs des droits de l'Homme – ces personnes courageuses qui se battent pour les droits et la dignité de leurs peuples, parce qu'elles croient que tout homme a le droit de vivre en paix dans la justice – sont au cœur de l'engagement des Brigades de Paix internationales. PBI offre protection,

soutien et reconnaissance internationale aux défenseurs qui oeuvrent, sur le terrain, dans des zones de conflit où ils sont réprimés. PBI intervient à la demande de ces défenseurs, les aide à créer des liens avec l'extérieur, et à faire connaître leur combat.

PBI intervient à tous les niveaux – depuis

le militaire posté à un checkpoint jusqu'aux instances gouvernementales ou internationales, comme les Nations Unies – pour faire appliquer les droits internationalement reconnus. Nos équipes de volontaires internationaux témoignent que le monde observe et se tient prêt à agir.



2014 en chiffres

En 2014 PBI a apporté protection et soutien à **291 défenseurs** (124 femmes et 167 hommes) appartenant à **57 organisations**. Ces organisations ont soutenu des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants à qui était dénié le bénéfice de leurs droits fondamentaux – qu'ils aient été chassés de leurs terres, que des membres de leur famille aient « disparu », qu'ils aient été victimes de torture ou d'enlèvement de la part de forces armées.

PBI a réalisé **1738 journées d'accompagnement physique** pour ces défenseurs et effectué **407 visites aux organisations ou personnes accompagnées**. Ces rencontres apportent aux défenseurs un soutien

« Notre travail dans l'atelier sur le plaidoyer est à l'origine de notre décision de demander un entretien au Procureur Général. Cela s'est très bien passé, puisque les jeunes gens qui avaient été arrêtés et torturés par la police ont été libérés. Nous avons élaboré notre stratégie à partir de ce qui avait été travaillé en atelier et lorsque nous devons agir en matière de plaidoyer, nous nous référons toujours aux outils transmis par PBI »
Diana Morales, Centre pour les droits de l'Homme de Paso del Norte, Mexique.

ATELIERS : démultiplier notre impact

PBI-Mexique a animé 10 ateliers de sécurité et plaidoyer auxquels ont participé 135 membres appartenant à 42 organisations de défense des droits humains. Au moins 5 de ces organisations nous ont fait part, cette année, des améliorations constatées dans la gestion de leur sécurité interne.

En lien avec nos efforts pour démultiplier l'impact de notre travail, nous avons collaboré avec 5 autres organisations qui ont partagé leurs dispositifs de sécurité pour assurer, en mai, une « formation de formateurs » à la sécurité. Les représentants de 12 organisations ont partagé leurs expériences et leurs pratiques tout en formant plusieurs nouveaux formateurs. En décembre, PBI-Mexique a publié un guide du formateur pour les ateliers consacrés à la sécurité et à la protection des défenseurs qui reprenait plusieurs éléments de cette formation de formateurs.

ACCOMPAGNEMENT PHYSIQUE : l'espace humanitaire de Puente Nayero, Colombie

PBI-Colombie a assuré 1326 accompagnements individuels en 2014. Nous avons passé 428 jours en compagnie de la Commission Inter-ecclésiastique Justice et Paix (CIJP) qui assiste des communautés qui affirment pacifiquement leurs droits, et demandent vérité, justice et réparations pour les abus commis contre elles.

Avec le soutien de la CIJP et de PBI, les résidents de Puente Nayero Street à La Playita, faubourg de Buenaventura ont pu préserver, depuis avril 2014, le premier « espace humanitaire » en milieu urbain. Préservé de toute force armée non reconnue par les pouvoirs publics, « Puente Nayero » est un espace dévolu à la population civile où celle-ci peut vivre et travailler dans une relative sécurité au sein d'une des villes les plus pauvres et les plus dangereuses du pays.

Gabriela Vargas avec des enfants du quartier de La Playita, Buenaventura



A travers notre projet de « soutien à la reconstruction du tissu social » nous avons accompagné différents membres de la communauté en les aidant à faire face au stress et aux traumatismes vécus dans des conditions extrêmes. Comme le dit la volontaire Gabriela Vargas : « .. l'accompagnement physique et l'accompagnement psychosocial devraient être inséparables ; c'est un travail holistique... nous devons accompagner les gens par tous les moyens possibles ».

moral et des conseils pratiques, visant tantôt à s'assurer que « tout va bien », tantôt à apporter des réponses adaptées à des incidents menaçant leur sécurité. PBI a également donné des **centaines d'appels téléphoniques** pour s'informer de la situation des défenseurs et s'assurer de leur sécurité.

PBI a également animé ou hébergé 45 ateliers de formation sur les questions de sécurité, de plaidoyer et de résistance à la pression

psychologique : **749 défenseurs** (370 femmes et 379 hommes) en ont bénéficié.

En Colombie, au Guatemala, au Honduras, au Kenya et au Mexique, PBI a exprimé ses préoccupations concernant les défenseurs au cours de **343 réunions avec des membres des autorités locales, régionales ou nationales**, pressant ces responsables de respecter leurs obligations en matière de droits humains. Les groupes nationaux ont organisé **120 rencontres**

Volontaire de l'équipe du nord du Mexique pendant un atelier de sécurité avec des membres de la Maison des Migrants de Saltillo.



UN EXEMPLE D'ACTIVATION DU RÉSEAU D'ALERTE : l'annulation des visas de volontaires au Guatemala

avec des représentants de leur gouvernement,

en Allemagne, Espagne, France, Irlande, Italie, Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suisse.

PBI a produit en 2015 **75 publications, vidéos ou émissions de radio**, pour amplifier la voix des défenseurs et exposer au public comme à des audiences plus officielles les réalités et les défis qu'ils doivent affronter. Nous avons également adressé chaque mois à nos membres et à notre réseau de soutien des informations sur la situation des droits humains en provenance du « terrain » sur lequel nous sommes implantés. Notre accès privilégié à ces informations, la rigueur de nos analyses et leur objectivité sont essentiels à l'efficacité de notre protection et de notre plaidoyer.

Nous avons activé notre réseau de soutien à **12 reprises** en raison de la gravité des situations auxquelles étaient confrontés les défenseurs que nous accompagnons.

Nous avons participé à **1266 réunions avec le corps diplomatique, les organisations inter-gouvernementales – y compris les Nations-Unies – et des ONG ou regroupements d'ONG locales nationales et internationales** pour attirer l'attention sur la sécurité des défenseurs, apporter des informations sur l'efficacité des mesures de prévention et de protection, proposer des moyens d'améliorer nos pratiques. Notre objectif est de collaborer avec d'autres pour renforcer l'action de la société civile autour des défenseurs des droits de l'Homme.

PBI a organisé des tournées de plaidoyer pour **27 défenseurs** (13 femmes et 14 hommes), leur permettant de se rendre en Europe et en Amérique du nord afin de susciter une vigilance internationale et un soutien pour les causes qu'ils défendent. Ces tournées de plaidoyer permettent aux défenseurs de développer des relations avec des alliés de poids, que ce soient des parlementaires ou des militants de base, et de bénéficier d'un soutien politique, moral et financier.

« Cette tournée m'a permis de progresser personnellement ...il y a deux ans, nous avions proposé de définir une stratégie de plaidoyer mais nous ne savions pas comment faire : désormais je vois mieux « comment » faire, j'ai pris de l'assurance et développé mes aptitudes à dialoguer et plaider notre cause à un niveau international »

Silvia Méndez, Centre des droits de l'Homme de Paso del Norte, Mexique

A La Puya les résidents de douze villages faisant partie des municipalités de San José del Golfo et San Pedro Ayampuc sont engagés dans une résistance pacifique à un projet d'exploitation aurifère. PBI ayant participé à une mission d'observation lors de la répression violente d'une manifestation le gouvernement guatémaltèque a révoqué le visa temporaire de deux volontaires.

Nous avons activé notre réseau d'alerte et mené une campagne intensive qui a conduit les ambassadeurs de l'Union Européenne (UE), des Etats-Unis et de la Suisse à se rendre auprès

des communautés victimes de cette répression, tandis que le groupe filtre de l'UE sur les droits de l'Homme rencontrait les représentants des 12 communautés Kaqchiqueles de San Juan Sacatepéquez, une autre région touchée par l'état d'urgence institué par le gouvernement en septembre. Nous avons mobilisé le corps diplomatique, le Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'Homme, le groupe de travail de l'UE sur les droits de l'Homme et bien d'autres instances pour démontrer la vigilance internationale quant à la réduction des possibilités de défense des droits humains. Grâce à cette mobilisation, le gouvernement est revenu sur l'annulation des visas de nos deux volontaires et les organisations que nous accompagnons ont pu poursuivre leur combat.



Éviction de la Communauté de résistance pacifique à La Puya, Guatemala

TOURNÉE DE PLAIDOYER : Silvia Méndez, Centre des droits de l'Homme de Paso del Norte, Mexique

Au cours d'une tournée européenne en novembre 2014, Silvia Méndez, administratrice du Centre des droits de l'Homme de Paso del Norte a participé à 10 réunions publiques ou conférences de presse et 27 rendez-vous avec des représentants des Ministères des affaires étrangères, des parlementaires, des représentants des barreaux, des Nations-Unies, de l'Union Européenne, et de la société civile, ceci en Allemagne, en Belgique,




en France, et aux Pays-Bas. Elle voulait attirer l'attention sur les cas de torture et de disparitions forcées dans le nord du Mexique. Au Parlement allemand, sa participation à une table-ronde a eu une influence directe sur la décision du gouvernement allemand de suspendre la signature d'un accord visant à promouvoir une collaboration étendue entre les forces de police allemande et mexicaine. Ce projet d'accord était très critiqué par les associations de défense des droits de l'Homme. De son côté, Paso del Norte a renforcé son réseau de soutien international, et créé de nouveaux contacts capables de l'aider en cas d'urgence.



Silvia Méndez pendant une table ronde avec des parlementaires et des représentants du Ministère allemand des affaires étrangères, Berlin

Où travaille PBI

Légende

-  Programmes d'intervention
-  Groupes nationaux
-  Secrétariat international

Programmes de terrain

Colombie :

21 volontaires internationaux accompagnent 91 défenseurs engagés dans différents domaines, allant des violations des droits humains pour des raisons économiques aux disparitions forcées. Les équipes de volontaires sont basées à Bogota, Barrancabermeja et Apartadó.

Guatemala :

9 volontaires internationaux accompagnent 83 défenseurs engagés pour la défense des droits environnementaux et du droit à la terre ou luttant contre l'impunité et les méfaits de la mondialisation. L'équipe est basée à Guatemala et se déplace dans le pays en fonction des besoins.

Honduras :

PBI a commencé son accompagnement protecteur en 2014. Une petite équipe de 5 volontaires internationaux accompagne 18 défenseurs engagés dans les domaines suivants : « Multinationales et droits de l'Homme », droit à la terre, droits des populations autochtones, liberté d'expression, soutien des victimes et droits des femmes.

Indonésie :

PBI a travaillé intensivement à l'élaboration d'une formation innovante destinée à renforcer les capacités des défenseurs oeuvrant dans des régions isolées. Les deux premières sessions de cette formation auront lieu en 2015.

Kenya :

4 volontaires internationaux ont mené les premiers accompagnements de défenseurs à l'oeuvre dans les bidonvilles de Nairobi. L'équipe de volontaires poursuit la construction de liens avec les organisations de terrain et la société civile tout en entreprenant un travail de lobbying et d'assistance juridique.



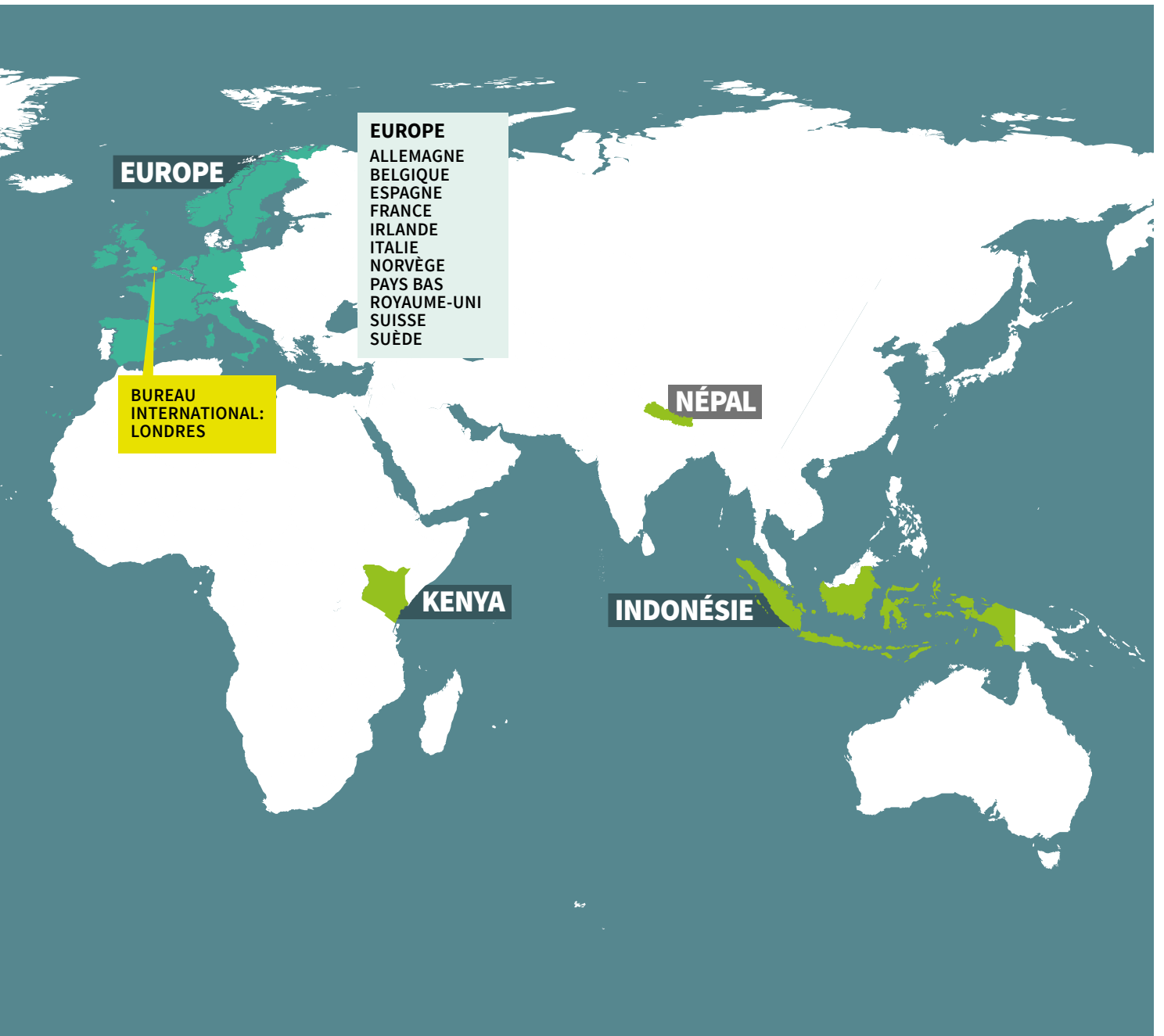
Note : le nombre de volontaires cité dans chaque programme est le nombre moyen en poste pendant la période.

Mexique :

9 volontaires internationaux accompagnent 99 défenseurs engagés dans la lutte contre les disparitions forcées, l'impunité, pour les droits de indigènes et la protection de l'environnement. Deux équipes de terrain, l'une à Oaxaca, l'autre dans le nord qui couvre les états de Chihuahua et Coahuila sont soutenus par un bureau de coordination situé à Mexico.

Népal :

PBI a collaboré avec une plateforme regroupant 43 associations népalaises de défense des droits humains pour maintenir et développer le dispositif « NepalMonitor », qui permet de collecter, localiser et transmettre par internet toute information concernant les droits d l'Homme et la sécurité à travers le pays. NepalMonitor a recensé 1772 incidents en 2014 ce qui a permis aux organisations nationales et internationales de réagir plus efficacement aux violations des droits et d'accroître la sécurité des défenseurs.



EUROPE

EUROPE

- ALLEMAGNE
- BELGIQUE
- ESPAGNE
- FRANCE
- IRLANDE
- ITALIE
- NORVÈGE
- PAYS BAS
- ROYAUME-UNI
- SUISSE
- SUÈDE

**BUREAU INTERNATIONAL:
LONDRES**

NÉPAL

KENYA

INDONÉSIE

Groupes Nationaux

Allemagne	France	Royaume-Uni
Belgique	Irlande	Suède
Canada	Italie	Suisse
Espagne	Norvège	
États-Unis d'Amérique	Pays-Bas	

Les groupes nationaux de PBI

Sans ses groupes nationaux, PBI serait incapable d'offrir aux défenseurs un accompagnement protecteur international et son impact serait plus limité. Les groupes nationaux fournissent, forment et soutiennent les volontaires internationaux. Ils recherchent des financements pour les programmes de terrain. Ils développent des relations avec les élus, les ambassades, les avocats, les hommes et femmes de loi, les universitaires, les ONG, les églises, les groupes communautaires pour soutenir les défenseurs. Les groupes nationaux contribuent à attirer l'attention de la communauté internationale sur les violations des droits des êtres humains et à plaider pour qu'elle intervienne.

Plaidoyer : quelques faits significatifs

En 2014 des volontaires de PBI ont travaillé en Colombie, au Guatemala, au Honduras, en Indonésie, au Kenya, au Mexique et au Népal – tous pays où les défenseurs des droits de l'Homme doivent affronter des menaces, des intimidations, du harcèlement, des arrestations et détentions arbitraires, des persécutions, la torture et la mort à cause de leurs convictions et de leurs actions. Grâce à sa proximité avec les défenseurs sur le terrain, PBI a pu recueillir des informations précises et détaillées pour alerter la communauté internationale et contribuer à construire un environnement plus sûr pour ces militants. Les pages suivantes se proposent de présenter quelques faits saillants du travail de plaidoyer mené en 2014.

Constituer des réseaux, alerter et faire pression

PBI a organisé en 2014 des tournées de plaidoyer pour 27 défenseurs. En décembre, Donald Hernández, avocat spécialisé dans les questions d'environnement et de droits humains, qui travaille pour le Centre Hondurien pour la Promotion du Développement Communautaire (CEHPRODEC) a donné plusieurs conférences publiques en France, en Irlande, en Italie, en Norvège, au Royaume-Uni et en Suisse. Il a également rencontré des représentants des gouvernements, des institutions judiciaires et de la société civile. Son objectif était d'attirer l'attention sur la situation des communautés autochtones gravement affectées par des mégaprojets d'exploitation minière, d'agro-business et d'équipements hydroélectriques. Donald a pu développer le réseau international de soutien à CEHPRODEC. Il a maintenant une relation directe avec Amnesty International qui peut intervenir en cas d'urgence et lui apporter un soutien stratégique.

Donald a participé à une session parallèle du 3ème Forum de l'ONU sur « Entreprises et Droits de l'Homme », session co-organisée par PBI pour contribuer à ce que les combats des défenseurs de la terre et de l'environnement restent à

l'ordre du jour de ce Forum. PBI a proposé aux institutions nationales et multilatérales un texte recommandant d'inscrire la protection des défenseurs dans les plans nationaux d'action concernant « Entreprises et droits de l'Homme ». Ce texte insiste sur la nécessité de développer des dispositifs de protection plus efficaces pour les défenseurs, de les consulter et de les associer aux politiques mises en œuvre. PBI avait déjà soumis cette recommandation au Groupe de travail de l'ONU sur « Entreprises et droits de l'Homme » pour qu'il en soit tenu compte dans le Guide pour l'élaboration des plans d'action nationaux « Entreprises et droits de l'Homme » qui a été publié à l'occasion de ce 3ème Forum. Nous continuerons de porter ce message lors de nos rencontres avec les représentants des gouvernements et de l'ONU jusqu'à la 28ème session ordinaire du Conseil des droits de l'Homme en 2015.

PBI-Suisse a bénéficié en juillet 2014 d'un statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU. Cela permet à PBI d'organiser ses propres sessions parallèles, que ce soit à Genève ou à New-York et de proposer des

recommandations écrites sur les sujets traités lors des conférences de l'ONU. En 2015 nous allons intervenir pour amplifier la voix des défenseurs auprès du Conseil des droits de l'Homme et tenterons d'obtenir le statut consultatif spécial pour l'ensemble de PBI.

Les groupes nationaux organisent et co-organisent de nombreux événements pour attirer l'attention sur les défenseurs et les défis auxquels ils sont confrontés. PBI-Allemagne a co-organisé une conférence associant 60 ONG et groupes de solidarité sur la criminalisation des opposants en Amérique centrale, qui a donné lieu à la création d'une plate-forme de collaboration permanente pour soutenir les défenseurs de cette région. PBI-France a organisé 5 ateliers de formation sur « Entreprises et droits de l'Homme », droit à la terre, torture et disparitions forcées et présenté à deux reprises le documentaire Pais Errante sur les déplacements forcés de population en Colombie.

PBI-Pays-Bas a organisé deux « cafés des droits de l'Homme » au cours desquels des défenseurs de Colombie et du Honduras ont pu rencontrer un public international.

Donald Hernández au cours du 3ème forum de l'ONU sur « Entreprises et droits de l'Homme »



Naissance de PBI-Irlande

2014 a vu la naissance d'un nouveau groupe national en Irlande à l'initiative d'un ancien volontaire en Colombie et au Guatemala. Réunis en mai, 17 volontaires ont commencé à faire connaître PBI et à recevoir conseils et soutien d'autres groupes nationaux, du Secrétariat international, d'autres ONG, d'universitaires, recueillant une précieuse expertise et préparant ainsi de futures collaborations. L'équipe a

participé à 18 réunions avec d'autres ONG et rencontré trois fois des représentants du gouvernement.

PBI-Irlande a célébré sa naissance lors d'un événement public au Trinity College de Dublin auquel ont participé une centaine d'invités. Parmi les intervenants se trouvaient des défenseurs de Colombie, du Honduras et du Kenya et le Dr Ian Attack de l'Institut irlandais d'études religieuses qui a évoqué son expérience de volontaire PBI au Sri Lanka dans les années 90. Est également intervenue Mary Lawlor, directrice de Frontline, qui a présenté

les succès, les défis pour la protection des défenseurs, et l'avenir des « Orientations de l'Union européenne sur les défenseurs ».

Ce lancement, très réussi, ainsi que les rencontres qui l'ont accompagné et suivi, en collaboration avec des défenseurs, d'autres ONG, et des universitaires avaient plusieurs objectifs : renforcer l'accès des défenseurs au soutien international, promouvoir les liens avec PBI-Irlande, développer les activités de plaidoyer, de logistique et autres pour ce jeune groupe national qui a déjà prévu toute une gamme d'activités pour 2015.

Les Orientations de l'Union Européenne concernant les défenseurs des droits de l'Homme (Orientations de l'UE)

L'année 2014 a marqué le 10ème anniversaire de l'adoption des Orientations de l'UE concernant les défenseurs des droits de l'Homme. PBI a participé à l'élaboration et à la révision de ce guide et l'a largement utilisé tout au long de ces dix dernières années.

En février PBI a participé à un séminaire au cours duquel nous avons fait part de notre expérience et de nos suggestions quant à la poursuite de la mise en œuvre de ces Orientations. Participaient à ce groupe de travail plus de 100 délégations des pays de l'UE, 5 représentants permanents des États membres à Bruxelles, le représentant spécial de l'UE pour les droits de l'Homme, et des membres du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et de la Commission européenne.

Le 17 juin, nous avons organisé avec Amnesty International (AI), Frontline, Human Rights Watch (HRW), la Fédération Internationale pour les Droits de l'Homme (FIDH) et Protection International une rencontre pour évaluer la mise en œuvre des Orientations

de l'UE. Participaient à cette rencontre des représentants du SEAE, plusieurs représentants permanents des États membres, différentes ONG ainsi que le Rapporteur spécial de l'ONU pour les défenseurs.

A l'occasion de cette rencontre, PBI a présenté son rapport : *10 années de mise en œuvre des Orientations de l'UE concernant les défenseurs des droits de l'Homme : témoignages de terrain* qui synthétise son expérience et l'illustre à travers 30 interviews de défenseurs et membres des corps diplomatiques de Colombie, Honduras, Guatemala, Kenya et Mexique.

Le lendemain de cette rencontre se réunissait le Conseil européen pour travailler sur la mise en œuvre des Orientations et le 23 il publiait ses conclusions qui reprenaient plusieurs recommandations de PBI. Il s'engageait à « intensifier... le soutien politique et matériel des défenseurs et ...ses efforts pour lutter contre toute forme de répression ».

Avec AI, Frontline, HWR, l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme et Protection International nous avons publié un communiqué se félicitant que l'UE ait renouvelé son engagement en faveur de ses Orientations, invitant les États membres

à agir concrètement et encourageant le Conseil européen à insérer ces recommandations dans son cadre stratégique en matière de droits de l'Homme et de démocratie et dans le plan d'action qui lui est associé pour les années postérieures à 2014.

Nous avons également travaillé à renforcer la mise en œuvre des *Orientations de l'UE* sur le terrain. PBI-Mexique a organisé une rencontre avec des membres de la société civile et du corps diplomatique pour débattre des difficultés, des réussites et des perspectives d'application de ce texte. Cette rencontre a été suivie d'une conférence publique au cours de laquelle les Ministres de l'Intérieur et des Affaires étrangères ont témoigné de l'importance du travail des défenseurs dans la société mexicaine.

Au Guatemala, PBI a travaillé avec d'autres ONG à la formation de 200 défenseurs venant de régions rurales isolées sur ce document et sur la façon de l'utiliser. Ensemble ils ont facilité la rencontre de ces défenseurs avec des représentants de l'UE, des gouvernements de Suisse et de Norvège, et des services du Haut-Commissaire aux droits de l'Homme.

En 2015 PBI continuera à travailler sans relâche à tous les niveaux pour promouvoir l'application de ces *Orientations de l'UE*.

La protection des femmes défenseurs

Protéger les femmes défenseurs a toujours été une priorité pour PBI. En 2014, PBI-Pays-Bas a organisé deux événements sur la protection des femmes défenseurs dans le cadre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui réaffirme l'importance du rôle des femmes dans la prévention et la résolution des conflits et leur pleine et égale participation au maintien de la paix.

Ont participé à ces deux rencontres, les défenseurs guatémaltèques Lorena Cabnal et Lolita Chávez, des représentants du Ministère des Affaires étrangères, des ONG et des universitaires. La première rencontre s'est focalisée sur la visibilité croissante des femmes défenseurs tandis que la seconde insistait sur le rôle de la police et des autres services de l'État dans leur protection.

Les recommandations issues de ces rencontres vont éclairer l'action de PBI et d'autres organisations pour protéger et soutenir les femmes défenseurs au niveau local, national et international. Elles insistent notamment sur l'importance de protéger les femmes défenseurs agissant en milieu rural, de diffuser la connaissance des Orientations de l'UE dans ce milieu, de promouvoir l'image des femmes défenseurs en réprimant leur



Groupe de travail « Agir en sécurité » sur la protection et le soutien des femmes défenseurs, Pays-Bas.

stigmatisation et leur criminalisation, et de mettre en œuvre des dispositifs adaptés aux problèmes de genre. Il est enfin

souhaité que toutes ces dispositions soient incluses dans le plan d'action « post-2014 » pour les droits de l'Homme.

Regards sur les activités de terrain

En 2014 PBI a travaillé avec des défenseurs des droits de l'Homme en Amérique latine (Colombie,

Honduras, Guatemala, Mexique), en Afrique (Kenya) et en Asie (Népal, Indonésie). Les pages suivantes se proposent de donner un

aperçu de la complexité et des risques que les défenseurs ont à gérer – et de la façon dont PBI a pu les aider dans cette tâche.

Honduras

PBI s'est implanté au Honduras en 2013 à la demande de la Plateforme hondurienne pour les droits de l'Homme et à la suite d'une vaste enquête exploratoire sur le terrain. Nous avons priorisé la construction de liens avec les organisations locales et la sensibilisation de la communauté internationale aux risques encourus par les défenseurs. Nous avons poursuivi ces mêmes objectifs en 2014 tout en initiant deux accompagnements protecteurs : celui du Centre Hondurien pour la PROMotion du DEveloppement Communautaire (CEHPRODEC) et celui d'une journaliste et défenseure mondiale connue, Dina Meza.

PBI-Honduras est devenu une source d'information recherchée sur la situation des défenseurs au Honduras : nous sommes régulièrement consultés par la communauté internationale pour donner notre analyse de la situation. En novembre, PBI-Honduras s'est vu reconnaître le statut légal d'ONG par les pouvoirs publics.

PBI a travaillé à renforcer son réseau de soutien international en rencontrant des représentants des pouvoirs publics et de la société civile au Canada, en France, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas, en Suisse, et au Royaume-Uni. Nous avons également eu 19 rencontres avec des diplomates en poste au Honduras, dont les ambassadeurs du Royaume-Uni, de France, d'Espagne, de Suisse et le chef de la délégation de l'UE. Avec les autorités locales nous avons eu 21 réunions (parmi elles, la police nationale et militaire, les services du Procureur général et le Commissaire national aux droits de l'Homme - CONADEH). Chaque fois nous avons fait part de nos préoccupations pour la sécurité de ceux que nous accompagnons et insisté sur l'obligation pour les pouvoirs publics de protéger les défenseurs. A quatre occasions, nous avons reçu des réponses positives, suivies d'une action concrète, de la part de la police nationale et du CONADEH.

Dina Meza a reçu en janvier 2014 le prix de la liberté d'expression décerné par Oxfam Novib (Oxfam Pays-Bas) et PEN international. En décembre elle est devenue Président-fondateur de PEN-Honduras, qui va faire campagne pour protéger les journalistes victimes d'une violente répression et de l'impunité persistante de leurs agresseurs. Tout en lui assurant un accompagnement protecteur, PBI a organisé pour Dina une tournée de plaidoyer qui lui a permis de participer à une réunion au siège de l'Union européenne à Bruxelles avec des ONG, de



Volontaire de PBI accompagnant CEHPRODEC pour soutenir une assemblée du peuple Lenca à La Paz

« Je me suis engagée pour que mes enfants vivent dans un pays meilleur ... Les menaces endurées sont moins puissantes que la peine que j'éprouverais si je ne faisais rien pour mon pays »

Dina Meza



Volontaire PBI accompagnant Dina Meza

donner une conférence publique à Amsterdam et de rencontrer le Ministre néerlandais des Affaires étrangères ainsi que plusieurs agences internationales.

PBI accompagne les avocats et conseillers juridiques de CEHPRODEC lorsqu'ils se rendent dans des régions reculées pour conseiller et soutenir des communautés rurales et nous prévoyons de nous rendre dans de nouvelles zones en 2015. A la demande de CEHPRODEC, PBI a co-organisé avec Protection International un atelier de formation à la sécurité pour 30 responsables de communautés qui défendent leur droit à la terre dans le Siguatepeque. Nous avons également co-organisé avec la fondation américaine Access un autre atelier de sécurité pour 18 membres de diverses organisations de défense des droits humains.

PBI-Honduras est intervenu comme observateur international dans 57 manifestations où des militants locaux risquaient d'être victimes de violence. Nous nous coordonnons avec d'autres organisations agissant comme PBI par des missions d'observation internationale et d'accompagnement, notamment le Honduras Accompaniment Project (PROAH) ce qui permet le renforcement mutuel de nos actions. Au cours de l'année 2014, PBI-Honduras a été accepté comme membre du réseau des Agences internationales de Coopération et de l'Initiative de Copenhague pour l'Amérique centrale et le Mexique.

Colombie

En 2014, PBI a célébré ses 20 années de présence en Colombie avec les personnes et les organisations accompagnées, à Bogota, Barrancabermeja et Apartadó ainsi qu'avec nos soutiens internationaux en Espagne et aux États-Unis. Plus de 450 volontaires, venant de 31 pays ont participé à PBI-Colombie, qui reçoit chaque année près de 100 candidatures : cela illustre l'immense solidarité internationale qui s'exprime pour notre travail et celui de ceux que nous accompagnons.

La situation des défenseurs demeure néanmoins très alarmante en dépit des négociations officielles qui se déroulent à La Havane (Cuba) entre le gouvernement et les Forces Armées Révolutionnaires de Colombie (FARC) depuis octobre 2012. L'organisation Somos Defensores (« Nous sommes des défenseurs ») a comptabilisé 626 agressions (dont 55 meurtres) contre des défenseurs en 2014.

PBI a passé 136 jours en compagnie de la communauté de paix de San José de Apartadó, emblématique des expériences de construction d'espaces de paix en milieu rural. La communauté a reçu un prix du Comité franco-allemand pour les droits de l'Homme pour son action persévérante en faveur de la paix, de la justice



PBI célèbre 20 années de présence en Colombie en compagnie de défenseurs accompagnés à Barrancabermeja

et des droits humains. En plus, et en lien avec notre accompagnement de la Commission inter-ecclésiale Justice et Paix (CIJP), nous nous sommes rendus dans les zones humanitaires de la vallée de Curbaradó, région d'Urabá, où des communautés sont retournées sur leurs terres après en avoir été chassées en 1996-1997. Elles continuent à résister et à affirmer leur droit à une terre qui leur a été violemment arrachée.

Nous avons poursuivi notre accompagnement d'un des avocats les plus en danger de Colombie : Jorge Molano. En 2013 le gouvernement avait défini le niveau de risque encouru par Jorge

comme « extraordinaire » et en mars 2014, il avait accepté devant la Commission inter-américaine des droits de l'Homme de le faire bénéficier de mesures de protection. En mai cependant, Jorge a été obligé de suspendre temporairement ses activités après une série d'incidents sérieux de sécurité. En dépit de menaces et d'agressions qui n'ont pas cessé, PBI a contribué à ce que Jorge poursuive son travail, en représentant des communautés victimes d'exécutions extrajudiciaires, disparitions forcées, massacres, demandant en leur nom justice, vérité, réparations et garanties de non-répétition.

Guatemala

Les défenseurs des droits de l'Homme ont vécu en 2014 le niveau le plus élevé de risque depuis que PBI s'est réimplanté au Guatemala en 2002. Étaient particulièrement concernés ceux qui défendaient le droit des communautés à leurs terres contre les intérêts des multinationales : les agressions directes se sont multipliées de même que les menaces, la diffamation et la criminalisation.

Ce durcissement a eu un impact sérieux sur le travail des organisations de défense des droits et a entraîné une demande accrue d'accompagnement. En utilisant des moyens variés et flexibles (missions d'observation, accompagnements de court terme, partage d'informations dans des rencontres et à travers des publications) PBI est parvenu à répondre positivement à près de la moitié des demandes reçues pendant cette période, y compris celles provenant de défenseurs et communautés isolées dans des régions rurales.

L'accompagnement par PBI de l'Union des Organisations Paysannes de Verapaz (UVOC) s'est élargie à la communauté autochtone de La Primavera, constamment diffamée, criminalisée et menacée d'éviction parce qu'elle réclame pacifiquement de bénéficier de ses droits sur ses terres ancestrales. Nous avons sensibilisé



Volontaire de PBI accompagnant un avocat de l'UVOC, Jorge Luis Morales

l'attention internationale sur cette situation, en organisant notamment des rencontres entre l'UVOC, l'ambassadeur de Norvège au Guatemala et du personnel de l'ONU. Cette attention et notre présence permanente ont permis d'espérer une juste résolution de ce conflit grâce à une négociation en cours avec l'État.

Dans la même région, nous avons répondu à la demande des populations autochtones de la vallée de Dolores, victimes d'expulsions, d'arrestation de leurs leaders, de meurtres,

depuis qu'elles ont commencé à résister pacifiquement à un projet d'équipement hydroélectrique. Nous avons alerté sur la détérioration de la situation et assuré des missions d'observation internationale à certains moments-clé de l'année. Nous avons également accompagné des journalistes du « Centre des Médias Indépendants » qui avaient été menacés lorsqu'ils couvraient ce sujet. Nous continuerons en 2015 à accorder une attention soutenue à ces régions marginalisées du Guatemala.

Regards sur les activités de terrain (suite)

Mexique

En septembre dernier, trois étudiants d'Ayotzinapa (Guerrero) ont été tués, plusieurs autres blessés et 43 ont disparu. Ces faits, et la répression subie par les manifestants qui protestaient contre l'impunité qui règne autour d'eux, sont emblématiques de la détérioration de la situation des droits humains au Mexique. PBI a soutenu le travail du Centre Tlachinollan des droits de l'Homme (accompagné depuis 2003) et d'autres organismes qui travaillent avec les survivants et les familles des victimes.

En novembre, PBI a célébré sa première année de présence dans les états de Chihuahua et Coahuila par un événement qui a rassemblé les défenseurs des deux états et les représentants de 5 ambassades européennes : nous voulions mettre en lumière l'insécurité qu'affrontent les défenseurs, leur combat dangereux et permanent pour localiser les milliers de disparus et leurs difficultés pour défendre les droits des migrants tout en étant diffamés et menacés.

Oaxaca demeure l'un des états les plus dangereux du Mexique pour les défenseurs, particulièrement ceux qui travaillent sur les questions environnementales et du droit à la terre. A la suite des menaces adressées aux membres du Comité pour la Défense des Droits humains Gobixha (Código-DH, association accompagnée depuis 2009) PBI a activé son réseau d'alerte. La coordinatrice juridique de Código-DH, Alba Cruz, écrit

que « l'accompagnement par PBI a été très utile, avant tout en matière de visibilité, ce qui a été essentiel pendant cette période difficile pour diminuer les risques ».

Le plaidoyer de PBI-Mexique concerne trois thèmes : Entreprises et droits de l'Homme, Sécurité, Justice et impunité, et Application effective des mesures de protection.

Sur le thème « Entreprises et droits de l'Homme » PBI a organisé trois rencontres avec des représentants du gouvernement, du corps diplomatique, du secteur privé et de la société civile pour débattre de la mise en œuvre des principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme. Son lobbying a permis d'inclure ces principes dans les entretiens de haut niveau qui se sont déroulés entre l'Union européenne et le Mexique dans le domaine des droits de l'Homme.

Sur les questions de sécurité, de justice et d'impunité, nous avons entrepris une recherche détaillée de l'impact des politiques sécuritaires

sur les droits humains et publié un rapport : « La paix au Mexique : stratégies sécuritaires et droits humains ». Juan Gerardi, du centre Antonio Esparza pour les droits humains le considère « très important pour connaître vraiment la réalité de ceux qui expérimentent tous les jours des violations des droits ».

Sur la mise en œuvre des mesures de protection PBI a fait pression sur le gouvernement à propos des recommandations émises lors de la seconde Revue périodique universelle du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, qui demandait à ce que les défenseurs soient associés à leur application. Le gouvernement a accepté toutes les recommandations concernant les défenseurs et beaucoup d'autres également. PBI a aussi fait campagne avec succès, comme d'autres organisations, pour une meilleure application du Mécanisme de protection des défenseurs et journalistes qui avait connu de sérieux revers en 2014.



Familles de disparus lors de la manifestation annuelle du jour de la fête des mères à Mexico

Népal

PBI a retiré son équipe de terrain en janvier 2014 et s'est investi dans le développement de NepalMonitor, un outil Internet qui permet, en temps réel, de partager des informations concernant les droits humains et les incidents de sécurité. NepalMonitor permet aux organisations locales, nationales et internationales de mieux répondre aux atteintes aux droits et fournit aux défenseurs des informations sur la situation sécuritaire à proximité de chez eux, accroissant

ainsi leur sécurité.

Une enquête faite en 2013 indiquait que, selon 100% des réponses, les défenseurs de terrain interrogés attestaient que le dispositif les avait aidés pour leur sécurité ou leur capacité à intervenir. 100% des ONG internationales qui ont répondu estimaient qu'elles avaient été mieux informées.

A la suite de ces réponses, PBI a fait progresser NepalMonitor en s'associant avec COCAP, un collectif de 43 organisations luttant pour la paix. Le site a localisé et recensé 1772 incidents au cours de l'année dont 26 signalés

par les victimes elles-mêmes ou des proches qui ont directement contacté NepalMonitor.

L'équipe de NepalMonitor a également collaboré avec le groupe de travail de l'ONU sur la réduction de la violence armée, un dispositif d'alerte précoce coordonné par l'ONG Saferworld et avec le groupe de travail de l'Union européenne sur les défenseurs.

En 2015, PBI et COCAP vont poursuivre le développement de NepalMonitor ainsi que leur collaboration avec d'autres organisations internationales pour soutenir et protéger les défenseurs du Népal.

Kenya

L'inquiétude de la communauté internationale pour la situation des défenseurs au Kenya a été croissante au cours des dernières années. Une législation qui restreint les possibilités pour les ONG d'avoir un statut légal et de lever des fonds, la nécessité de verser des cautions de plus en plus importantes, l'impunité généralisée pour les abus commis par les forces de police et de sécurité : tous ces éléments tendent à restreindre la possibilité pour les défenseurs « de terrain » de mener à bien leur combat.

En décembre 2014, le gouvernement a fait voter une loi de sécurité qui, selon la FIDH et la Commission kényane pour les droits de l'Homme (KHRC) « contient plusieurs propositions..... contraires aux normes du droit international », notamment le droit de s'exprimer librement, de s'assembler et de s'associer. La FIDH et KHRC attestent de l'agression et de l'arrestation de huit défenseurs au cours d'une manifestation pacifique contre la promulgation de ce texte.

Au cours de l'année 2014, PBI a régulièrement accompagné des défenseurs « de base » au poste de police de Mathare, un grand bidonville de Nairobi, et assisté à leurs procès, faisant progressivement connaître sa présence sur ce terrain.

En décembre, une mission de l'ALR (Alliance for lawyers at risk) s'est rendue au Kenya, à



Volontaire PBI accompagnant un leader du mouvement social dans le bidonville de Mathare, Nairobi

l'initiative de PBI-Royaume-Uni. Elle avait pour objectifs de proposer son soutien aux avocats kényans victimes de menaces et de plaider la cause de PBI auprès des pouvoirs publics pour que PBI-Kenya obtienne un statut légal dans le pays.

La délégation a rencontré des personnalités influentes, telles que l'Avocat Général (membre du gouvernement et chef du barreau), le

Procureur Général, le Ministre de la justice, des représentants de la police, de la Commission nationale des droits de l'Homme et des membres de la société civile.

La visite de cette délégation a été la réalisation la plus marquante de PBI-Kénya au cours de cette année, favorisant sa reconnaissance, tant par les autorités kényanes que par les défenseurs locaux.

Indonésie

De 2000 à 2011, PBI a accompagné des défenseurs à Timor-Est et dans la partie ouest de l'île, en Aceh, à Jakarta et en Papouasie. Ayant dû interrompre cette présence à cause de changements politiques et par suite de l'évolution des besoins des défenseurs, nous avons enquêté et consulté pour savoir comment nous pourrions poursuivre notre soutien aux défenseurs, en tenant compte de l'importance de notre réseau de soutien, de notre expérience à former les défenseurs, et des relations de confiance créées avec les organisations locales au cours de ces nombreuses années de collaboration. Cette recherche nous a conduits à développer un projet commun avec l'Institut pour la recherche politique et le plaidoyer (ELSAM), une ONG basée à Jakarta, pour former les défenseurs en situation de risque dans les régions isolées : ils suivront une formation intensive à Jakarta pendant 4 mois, puis seront accompagnés pour une recherche de 3 mois sur le terrain.

La situation politique en Indonésie a été agitée en 2014 avec un calendrier électoral très contesté, qui comportait trois séries d'élections de niveau national. La communauté des organisations de défense des droits humains a été très active



Réunion de travail conjointe ELSAM-PBI

pendant ces campagnes électorales car l'un des candidats à la Présidence, le Général Prabowo Subianto, était accusé d'avoir perpétré de nombreuses agressions sous la dictature de Suharto. Cette situation a obligé PBI à suspendre la préparation de son projet, car un de ses composants essentiels consiste en l'établissement d'un réseau de soutien à Jakarta pour les stagiaires en formation. Or la plupart des membres de ce réseau en construction étaient débordés de travail à cause des élections.

PBI a néanmoins poursuivi la préparation de ces formations : il fallait recruter des Indonésiens ayant une expérience du gouvernement et de la

société civile, une connaissance des conditions de travail dans les régions isolées, qui puissent constituer un comité consultatif pour apporter au projet leur expertise et une protection politique. Il fallait en outre constituer un groupe de travail informel avec des représentants des organismes de défense des droits de l'Homme basés à Jakarta, pour soutenir les formations, élaborer le programme des 4 mois de formation et trouver des tuteurs pour les 3 mois de recherche sur le terrain.

Il fallait enfin développer un réseau de soutien international en rencontrant les membres du corps diplomatique et ceux des organisations de la société civile européenne.

Les défenseurs doivent commencer leur formation en janvier 2015 ; ils viennent de différents milieux : journalisme, travail de lutte contre la violence domestique, organisation de communautés basée sur l'appartenance à une Eglise. Une deuxième session, avec de nouveaux défenseurs doit commencer mi-2015 ; au fur et à mesure que le projet se développe, nous construirons avec les anciens stagiaires un réseau de soutien mutuel.

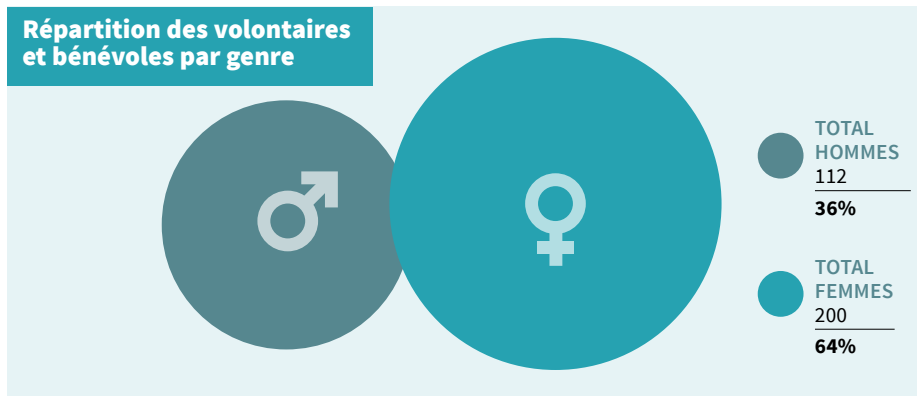
Nos volontaires, nos bénévoles et nos soutiens

En 2014, PBI a bénéficié de l'engagement de 312 volontaires et bénévoles investis dans ses programmes de terrain, ses groupes nationaux et son secrétariat international.

220 bénévoles ont fait vivre 13 groupes nationaux et le secrétariat international

92 volontaires ont apporté une protection internationale à 291 défenseurs des droits de l'Homme sur le terrain

Répartition des volontaires et bénévoles par genre



Origine géographique des volontaires



Nos soutiens en 2014

Nous tenons à remercier les nombreuses personnes et les organismes qui nous ont apporté un soutien financier en 2014. Parmi eux :

Agence catalane de coopération et de développement
 Agence suisse pour le développement et la coopération
 Ambassade du Royaume-Uni
 Ambassade des Pays-Bas
 Ambassade de Finlande au Mexique
 Ambassade de Norvège
 Ambassade de Suisse
 Amnesty Suède
 Barreau de Paris – fonds de solidarité
 Berti Wicke-Stiftung
 Bistum St Gallen (CH)
 Canton de Bâle (CH)
 Caritas France
 Christian Aid
 Christian Aid (avec Irish Aid) GB et Irlande
 Coopération de Cantabrie
 Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
 Diaconat de l'Église évangélique (D)
 District de Córdoba

District de Valladolid
 District de Pampelune
 Église protestante de St Gallen-Tablat (CH)
 Église évangélique vaudoise
 Église évangélique vaudoise d'Italie
 Fedevaco Canton de Vaud
 Fondation Fairshare
 Fondation Ferster (CH)
 Fondation Frederick Mulder
 Fondation brésilienne des Pères pour le développement humain
 Fondation Hartstra Stichting (NL)
 Fondation MacArthur (USA)
 Fondation Open Society
 Fondation Overbrook (USA)
 Fonds UNIFOR humanity (Canada)
 Fonds canadien pour les initiatives locales (ambassade du Canada au Mexique)
 Fonds basilien de développement humain (Canada)
 Fonds norvégien pour la paix
 Fribourg solidarity
 Gesamtkirchgemeinde (GKG) Berne
 Gobierno de Navarra/Mugarik Gabe
 Institut für Auslandsbeziehungen e.V. (IFA) Programme Zivik
 Jenö Stähelin-Stiftung
 Kriens hilft Menschen in Not
 Union européenne (Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'Homme)

Ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth (GB)
 Ministère fédéral des Affaires étrangères (Allemagne)
 Ministère des Affaires extérieures et de la Coopération (Espagne)
 Ministère norvégien des Affaires étrangères
 Ministère suisse des Affaires étrangères
 Maya Behn Eschenburg-Stiftung (CH)
 Mensen Met Een Missie (NL)
 Misereor
 Non-violence XXI (F)
 Oxfam-solidarité
 Intermon-Oxfam
 Organisation inter-ecclésiale pour le développement et la coopération (ICCO-GB)
 Pain pour le monde (D)
 Sigrid Rausing Trust (GB)
 Syndicat des employés des services publics de l'Ontario
 Syndicat des ouvriers de l'automobile canadiens
 Trocaire (Irlande)
 Ville de Bernex (CH)
 Ville de Pamplona (E)
 Ville de Reynosa (E)
 Ville de Santander (E)
 Ville de San Sebastián-Donostia (E)
 Ville de Valladolid (E)
 Zivler Friedendienst
 Zurich Community Trust

Sans les centaines de personnes et d'organismes qui soutiennent PBI avec leur temps, leur énergie et leurs contributions financières, notre travail en faveur des droits de l'Homme ne serait pas possible.

Merci à tous pour leur engagement en faveur de PBI !

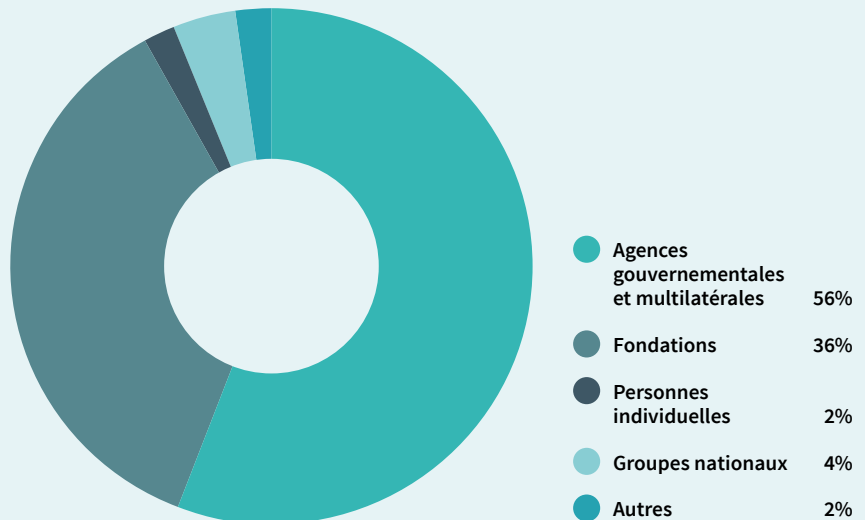
Comment est financé PBI ?

Notre travail de protection des défenseurs repose sur le soutien financier de personnes individuelles, de fondations, d'institutions religieuses, d'agences gouvernementales et d'autres sources multilatérales.

La plupart de nos ressources provenant de fondations ou d'agences publiques sont collectées par les groupes nationaux qui sont également en étroites relations avec nos donateurs individuels en Allemagne, en Belgique, au Canada, en Espagne, aux États-Unis d'Amérique, en France, en Irlande, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse.

Les informations suivantes ne concernent pas les groupes nationaux qui sont juridiquement et financièrement autonomes.

Ressources totales en 2014 : 2 577 454 €

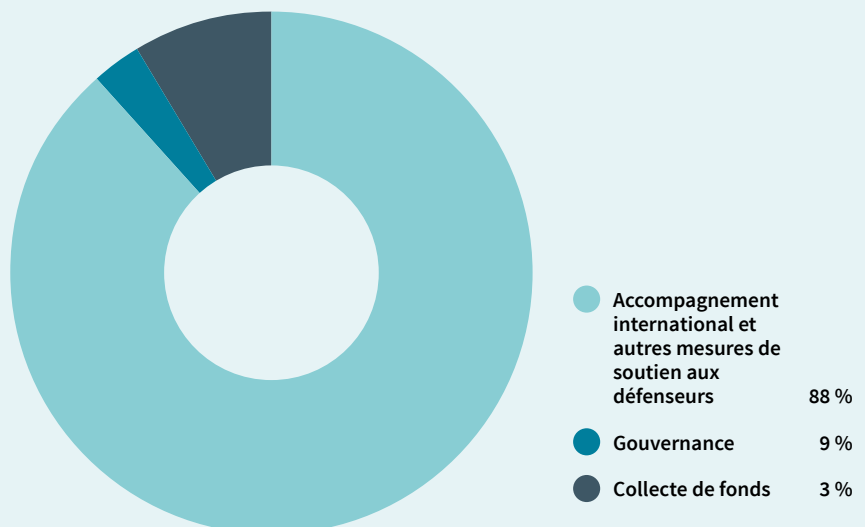


Comment PBI dépense ses ressources

Pour chaque 100 € reçus, 88 € sont dépensés pour le travail en faveur des droits de l'Homme, 9 € sont utilisés pour nous assurer que la gouvernance de nos organisations est conforme aux principes fondateurs de PBI (gouvernance « horizontale » non-hiérarchique et prise de décision par consensus). Les 3 € restant financent les frais de collecte de fonds.

Dépenses totales en 2014 : 2 226 596 €

Toute la comptabilité de PBI fait l'objet d'un audit financier



PBI: Contacts

PBI Country Groups

Allemagne

PBI Deutscher Zweig. e.V.
Bahrenfelder Straße 101a
22765 Hamburg
TEL +49 40 3890 43710
EMAIL info@pbi-deutschland.de

Belgique

23 rue Lt F Wampach
B-1200 Brussels
Belgium
EMAIL pbibelgium@scarlet.be

Canada

323 Chapel Street
Ottawa, Ontario
K1N 7Z2
CANADA
TEL +1 613 237 6968
EMAIL info@pbicanada.org

Espagne

C/General Dávila, 242 B, 4º B,
39006 Santander, Spain
TEL + 34 942 07 10 96
EMAIL admin@pbi-ee.org

Espagne-Catalogne

C/ Rocafort, 242 bis, primer piso,
08029 Barcelona, SPAIN.
TEL +34 931291333

États-unis d'Amérique

Peace Brigades International-USA,
P.O. Box 75880,
Washington DC, 20013
EMAIL info@pbiusa.org

France

21 ter rue Voltaire
75011, Paris, France
TEL +33 14373 4960
EMAIL pbi.france@free.fr

Irlande

12 Parliament Street,
Dublin 2
Republic of Ireland
EMAIL pbiireland@peacebrigades.org

Italie

Via Asiago 5/A, 35010,
Cadoneghe (PD),
Italy
TEL +39 345 269 0132
EMAIL info@pbi-italy.org

Norvège

Fredshuset (Peace House)
møllergata 12, 7th floor,
Oslo, Norway
TEL +47 97092657
EMAIL kontakt@pbi.no

Pays-Bas

Oudegracht 36
3511 AP Utrecht
The Netherlands
TEL + 0031- 6-16498221
EMAIL info@peacebrigades.nl

Royaume-Uni

1B Waterlow Road
London N19 5NJ, UK
TEL +44 (0)20 7281 5370
EMAIL susibascon@peacebrigades.org.uk

Suède

EMAIL anders.malmsten@naturskyddsforeningen.se

Suisse

Gutenbergstrasse 35
3011 Bern, Switzerland
TEL +41 31 372 44 44
EMAIL info@peacebrigades.ch

Secrétariat international

Development House
56-64 Leonard Street,
London EC2A 4LT, UK
TEL + 44 (0) 20 7065 0775
EMAIL admin@peacebrigades.org